



CERCLE DE SILENCE

27 novembre 2014 - 18h00 à 19h00

devant la gare de Creil

Venus de divers horizons, depuis 6 ans, en formant ce cercle de silence chaque 4ème jeudi du mois, nous voulons affirmer notre refus de l'inacceptable et interpeller les pouvoirs et les citoyens de notre pays sur la politique menée en notre nom vis à vis des migrants.

Rejoignez nous dans ce cercle pour la durée qui vous convient.

Le 20 novembre 2014 c'était le 25ème anniversaire de la CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Au cœur de ses principes : la non-discrimination

la recherche de l'intérêt supérieur de l'enfant

sa participation aux décisions qui le concernent.

MAIS, dans le bassin creillois, comme partout ailleurs, la France piétine allègrement cette Convention (CIDE) et ses principes: plusieurs familles y sont menacées d'une expulsion qui peut subvenir d'un moment à l'autre

Dans notre pays, des enfants sont ballottés d'un abri de fortune à l'autre, des enfants dorment dans une voiture, des enfants sont cachés, des enfants sont assignés à résidence avec leur famille, des enfants ont connu les centres de rétention administrative, des enfants âgés de quelques semaines jusqu'à ceux devenus majeurs durant leur cursus scolaire.

Tous ces enfants redoutent le jour où avec leurs parents déboutés de leur demande d'asile, la police viendra en force les chercher pour les arracher au quartier, à la ville où beaucoup sont nés et où tous avaient repris l'espoir d'une vie normale

Certains de ces enfants en âge scolaire sont à l'École Victor Hugo, au Collège Gabriel Havez, au Lycée Marie Curie, au Lycée de Saint Maximin, de Senlis ou de Chantilly, etc.

Ceux (celles) qui les connaissent, les accompagnent, les soutiennent, exigent pour ces enfants le respect des droits que leur reconnaît la Convention internationale des droits de l'enfant.

Texte rédigé à partir du communiqué du 19/11 du Réseau éducation sans frontières (Resf)

« Solidarité sans papiers, collectif de soutien aux migrants du bassin creillois », association à l'initiative de ce Cercle de silence, assure chaque semaine des permanences pour soutenir et accompagner des personnes dans leurs démarches et leurs luttes en vue d'obtenir un titre de séjour.

cercle.silence.creil@gmail.com / @sanspapiercreil / Permanences d'accueil -> prendre rendez-vous au Centre Georges Brassens, 4 bis rue Henri Dunant à Creil – 03 44 24 54 64 / solidaritesanspapiers.blogspot.fr

Réunions ouvertes de l'association une fois par mois ; adhésion 5 € ; contactez-nous.

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique